Parlons Vélo! Municipales 2020 Caen (14000)

Premier tour

- le 07/06/2020 -

Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 4 fois par an ;
- en établissant un budget annuel, au niveau municipal, de 10-25€/habitant/an, (ce qui est le budget pris comme référence par la FUB).

Ce plan devra intégrer les aspects vélo des lois Laure (qualité de l'air et utilisation rationnelle de l'énergie) et LOM (mobilités) à chaque réfection de voirie.

Il aura vocation a être étendu à l'intercommunalité, notamment dans les communes limitrophes, dans un cadre concerté. Le Comité a pour objet la préparation et le suivi de l'avancement des actions pour les mobilités actives avec les différents acteurs concernés. Il communique sur ses actions menées dans le bulletin municipal, la presse. et les réseaux sociaux.

Joël Bruneau (Continuons Caen, Ensemble)

Le Comité des Modes Actifs que nous avons mis en place en 2015 permettra de suivre le plan vélo. Doté de 24 millions d'euros sur 6 ans, c'est 15 euros/an/habitants pour notre communauté urbaine.

Gilles Deterville (CAEN au COEUR)

Le suivi me semble essentiel de même que sanctuariser en début de mandat un budget dédié à cette politique.

Rudy l'Orphelin (Caen Écologiste et Citoyenne)

Notre plan d'actions en la matière visera à porter la part modale du vélo à 20 % des trajets en 2026. Il sera doté de 12 millions d'euros en investissement pour les aménagements qui seront réalisés sur la ville de Caen et de 30 millions d'euros pour le budget de la Communauté Urbaine.

Philippe Velten (A Caen, décidons nous-mêmes!)

Pas de commentaire

Aurélien Guidi (Caen en Commun)

Pas de commentaire

Action n°2

Former l'ensemble des technicien·ne·s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

- équiper les services techniques municipaux et intercommunaux de vélos, notamment de vélos-cargos, à la fois pour leurs déplacements professionnels, mais aussi pour vérifier la bonne cohérence des aménagements envisagés.
- Toujours proposer un passage sécurisé (séparation physique avec le chantier et les autres voies de circulation) pour les piétons et cyclistes, lors des travaux de voirie.
- Penser d'abord à la place des piétons et des cyclistes, à chaque (ré)aménagement et construction.

Joël Bruneau (Continuons Caen, Ensemble)

Nous avons débuté ce travail (de long terme) d'acculturation à la pratique par nos concepteurs d'aménagements cyclables. Nos collectivités disposent de vélos, y compris de vélos cargos. Néanmoins, leur usage devra être démultiplié.

Gilles Deterville (CAEN au COEUR)

Le respect des piétons me semble tout aussi nécessaire. On observe parfois lorsque les bandes ou pistes cyclistes n'existant pas, des vélos sur les trottoirs qui peuvent constituer un danger pour les piétons notamment les plus ages.

Rudy l'Orphelin (Caen Écologiste et Citoyenne)

Pas de commentaire

Philippe Velten (A Caen, décidons nous-mêmes!)

Pas de commentaire

Aurélien Guidi (Caen en Commun)

Créer un réseau express vélo - Proposer dès le début de la mandature un plan Réseau Express Vélo, reliant Caen et le reste de l'intercommunalité Caen-la-Mer.

- Indiquer, pour chaque liaison, l'échéance envisagée pour la mise en service.
- Indiquer la part annuelle du budget (cf. proposition 1) qui sera consacrée à ces aménagements.
- Préciser, dans la mesure du possible, les impacts sur l'existant (emprise sur les voies aujourd'hui consacrées à la circulation motorisée, emprise au sol nouvelle,...).

Si les dernières pistes bidirectionnelles livrées ("Periphérique Vélo", Bd. Harris, ...) semblent indiquer une volonté nouvelle de faire des aménagements de bout en bout, et non plus dans une rue à la fois en omettant de traiter les intersections, force est de constater que cela arrive tardivement. La volonté future devra être de faire des itinéraires de bout en bout, reliant des lieux de passage importants de Caen et de son agglomération (campus universitaires, zones de bureaux, communes/quartiers résidentiels, gare, centre-ville, ...)

Joël Bruneau (Continuons Caen, Ensemble)

Comme vous le rappelez vous même dans votre proposition, nous avons débuté ce réseau sécurisé, notamment sur le Périph'Vélo et sur le Bd Harris. Nous poursuivrons. Les conceptions en cours (Bd Clémenceau, rue d'Auge, Bd Richemond) sont dans cette même configuration.

Gilles Deterville (CAEN au COEUR)

Ce réseau express doit être achevé au plus tard à la fin du mandat. Les sommes consacrées sont à débattre entre ville et C.U mais constantes su 6 ans. L'emprise sur les voies réservées actuellement aux seules voitures est très probable.

Rudy l'Orphelin (Caen Écologiste et Citoyenne)

Notre programme:

- Créer un Réseau Express Vélo (REV) pour des traversées sécurisées de la ville.
- Fixer précisément le calendrier de réalisation "périphérique vélo" et créer un second périphérique à l'échelle de la Communauté Urbaine.
- Garantir des continuités cyclables entre les communes de Caen la Mer et notamment entre Caen et les communes de la première couronne.
- Sécuriser les carrefours et passages dangereux

En complément :

Nous avons établi un projet de ce futur réseau, que nous validerons en concertation avec les associations d'usagers. Il comprend une série de lignes et notamment : Mondeville plateau-Bretteville-sur-Odon / Saint-Contest-Parc expo / Ouistreham-Carpiquet / Campus 2 - Campus 3 / Baclesse-Fleury / Louvigny-Mondeville 2 / périphérique intérieur / périphérique extérieur. La mise en service sera établie en fonction du niveau de complexité de réalisation des aménagements et des priorités issues de la concertation.

Les montants alloués seront de 2 millions d'euros par an pour la ville de Caen et de 5 millions d'euros par an pour Caen la Mer (Cf. question 1)

Philippe Velten (A Caen, décidons nous-mêmes!)

La gratuité des transports en commun que nous proposons avec l'installation de parkings en entrée de ville permettra de désengorger la ville de voitures et ainsi faire une place plus importante pour les voies de vélo.

Aurélien Guidi (Caen en Commun)

Pas de commentaire

Action n°4

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Citons notamment, mais de manière non exhaustive : le Cours Clémenceau, la Délivrande, la route de Thury-Harcourt, la route de Bretagne, la rue de Bayeux.

D'autres axes (la rue de Falaise, le Bd. Dunois/Detolle, le cours Montalivet) ont déjà des aménagements cyclables, mais avec des niveaux de qualité différents.

Joël Bruneau (Continuons Caen, Ensemble)

Comme vous le rappelez vous même dans votre proposition, nous avons débuté ce réseau sécurisé, notamment sur le Périph'Vélo et sur le Bd Harris. Nous poursuivrons. Les conceptions en cours (Bd Clémenceau, rue d'Auge, Bd Richemond) sont dans cette même configuration.

Gilles Deterville (CAEN au COEUR)

Il est évident que la séparation voitures vélos est la meilleure formule. Elle est toutefois pas possibles partout.

Rudy l'Orphelin (Caen Écologiste et Citoyenne)

C'est notre objectif au travers de la réalisation du Réseau Express Vélo qui permettra de créer de nouveaux aménagements (notamment sur les axes cités ici) et d'améliorer la qualité de certains aménagements existants. Nous constatons en effet que la plupart des aménagement actuels montrent leurs limites et qu'il faut aboutir au maximum à des solutions de voies cyclables larges, séparées et protégées.

Philippe Velten (A Caen, décidons nous-mêmes!)

Aurélien Guidi (Caen en Commun)

Pas de commentaire

Action n°5

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération.

Bon nombre de zones d'attractivité de Caen ou de Caen-la-Mer manquent de jalonnements, ce qui n'incite pas à se déplacer à vélo. De plus, l'absence de jalonnement n'aide pas à faire connaître l'existence de certains aménagements cyclables (ex : à Mondeville, la voie verte parallèle à la route de Paris permettant d'aller jusqu'à Mondeville 2).

Joël Bruneau (Continuons Caen, Ensemble)

Un jalonnement a été déployé en début de mandat 2014/2020. Il sera à compléter à l'échelle intercommunale et à compléter par un jalonnement au sol sur les axes structurants caennais.

Gilles Deterville (CAEN au COEUR)

Des aménagements récents sont peu ou mal signalés. il y a là une incohérence...si l'on fait ces aménagements c'est pour qu'ils soient le plus possible enprumtés.

Rudy l'Orphelin (Caen Écologiste et Citoyenne)

Pas de commentaire

Philippe Velten (A Caen, décidons nous-mêmes!)

Pas de commentaire

Aurélien Guidi (Caen en Commun)

Pas de commentaire

Action n°6

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines en traitant les liaisons intercommunales (dans le cadre de votre Plan Vélo, le cas échéant) pour résoudre les problèmes d'accès entre Caen et les autres communes de l'agglomération de Caen-la-Mer, en particulier avec les communes limitrophes, et en listant les actions qui seront mises en place par l'agglomération, pour inciter/pousser les communes à entreprendre des liaisons intercommunales.

Du fait de politiques cyclables à l'échelle des communes ayant évolué à des vitesses différentes, les aménagements cyclables entre Caen et le reste de l'agglomération n'ont pas toujours avancé en même temps, ni avec le même qualité. Un exemple criant est le traitement de la RD 60 reliant Caen à Biéville-Beuville, où l'absence totale d'aménagements cyclables sur Hérouville-Saint-Clair rend cet axe non-sécurisé pour les cyclistes.

De-même, les franchissements à vélo du périphérique sont rares et, pour certains, sont totalement méconnus des cyclistes car non-fléchés/jalonnés (franchissement vers Mondeville 2, vers le Mémorial et vers Fontaine-Étoupefour)!

Joël Bruneau (Continuons Caen, Ensemble)

Dans le cadre d'une vision intercommunale et d'un budget de 24 millions d'euros par an, nous relierons les communes de la communauté urbaine. Les passages de périphériques pour les vélos ne sont pas rares : ils sont mal jalonnés. Les passages manquants seront étudiés. Dès 2020, un passage sécurisé sera réalisé entre la Pierre Heuzé et Hérouville Saint Clair.

Gilles Deterville (CAEN au COEUR)

Il faut aussi mettre de la cohérence avec le PLAN VELO du Conseil départemental

Rudy l'Orphelin (Caen Écologiste et Citoyenne)

Dans notre programme :

- Garantir des continuités cyclables entre les communes de Caen la Mer et notamment entre Caen et les communes de la première couronne et réaliser un véritable périphérique vélo à l'échelle de la Communauté Urbaine.

S'agissant des continuités intercommunales, nous proposons que Caen la Mer en assure la coordination afin que ces liaisons soient réalisées dans un même temps et selon des prescriptions techniques identiques.

Philippe Velten (A Caen, décidons nous-mêmes!)

Pas de commentaire

Aurélien Guidi (Caen en Commun)

Afin d'élaborer notre projet pour ces élections, nous avons déjà débuté une concertation avec des listes des autres villes de Caen-la-mer (notamment les thèmes de la mobilité et de la transition écologique).

Mettre le vélo au cœur de la politique d'aménagement de la Presqu'île :

- en incitant les usagers à venir à vélo sur, ou en passant par, la Presqu'île (liaisons cyclables vers Hérouville-Saint-Clair, Colombelles et Mondeville).
- en décourageant/interdisant/empêchant l'usage de la voiture sur la Presqu'île.
- en définissant un cahier des charges des politiques cyclables à mettre en place, lors des futurs réaménagements de quartier (politique ANRU,...).

Aujourd'hui, la Presqu'île est le nouveau, et le dernier, quartier de Caen à sortir de terre. Même si les maquettes et vues 3D nous promettent un quartier où le vélo et la marche à pied seront prioritaires et majoritaires, force est de constater que ce n'est pas le cas actuellement : le stationnement sauvage perdure, notamment devant la bibliothèque Alexis de Tocqueville, les axes routiers desservant les équipements déjà construits ne sont pas aménagés pour permettre de s'y déplacer à vélo, et la vitesse y est encore souvent très grande.

Joël Bruneau (Continuons Caen, Ensemble)

Le Périph'Vélos passera au coeur de cet aménagement urbain, qui sera par ailleurs doté d'un réseau permettant de le relier aux autres quartiers de manière rapide et sécurisée. Des stationnements vélos seront présents très fréquemment et les constructions répondront aux dernières modifications de PLU. Rappelons que notre dernière modification de PLU (2019) permettra de doubler la superficie des locaux vélos dans l'habitat vertical neuf. La politique vélo débute chez l'habitant! Enfin, la place de la voiture sera réduite. Un gros travail d'acculturation à d'autres usages de l'espace public est à mener sur notre territoire.

Gilles Deterville (CAEN au COEUR)

Le vélo au coeur surement mais interdire totalement les voitures sur ce vaste espace me semble pas souhaitable. Il faut plutôt disuader. il faut mettre RAPIDEMENT fin aux laxisme du stationnement autour de la BAT ou du DOME.

Rudy l'Orphelin (Caen Écologiste et Citoyenne)

Pas de commentaire

Philippe Velten (A Caen, décidons nous-mêmes!)

Pas de commentaire

Aurélien Guidi (Caen en Commun)

D'une manière globale, nos propositions pour la question des mobilités visent à inciter à délaisser l'usage de la voiture (sauf naturellement pour les personnes contraintes d'utiliser ce mode de transport).

Action n°8

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Traiter les coupures urbaines tout autour du périphérique, mais aussi sur les grands axes dans l'agglomération (nationales, autoroutes,...)

Les coupures urbaines, notamment le franchissement du périphérique, représentent des obstacles importants à la pratique du vélo. L'État a mis en place un fonds mobilités actives, doté d'un budget de 350M€ sur 7 ans, destiné à aider les collectivités locales à réaliser les travaux (souvent lourds et coûteux), pour résorber ces points noirs.

Citons notamment : les franchissements du périphérique (tout particulièrement au niveau des portes 1, 3, 4, 10, 11 et 13), la traversée du Canal et de l'Orne à chaque pont existant, les traversées de l'A13, de l'A84 et de la N158.

Joël Bruneau (Continuons Caen, Ensemble)

Ce travail a débuté sous ce mandat au niveau des échangeurs « Pierre Heuzé / Hérouville » et Cormelles en direction et en provenance de l'ex communauté de communes Plaine Sud de Caen. Nous poursuivrons ce travail.

Gilles Deterville (CAEN au COEUR)

Tout ce qui favorisera la réduction de ces coupures est bon même si les sommes à prévoir sont probablement importantes

Rudy l'Orphelin (Caen Écologiste et Citoyenne)

Pas de commentaire

Philippe Velten (A Caen, décidons nous-mêmes!)

Pas de commentaire

Aurélien Guidi (Caen en Commun)

Nous souhaitons engager une réflexion pour recouvrir le périphérique sur certains points (par exemple entre le Chemin vert et la Folie Couvrechef) afin de réduire les coupures urbaines et limiter les nuisances pour les riverains.

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

- Imposer un itinéraire sécurisé et jalonné pour les cyclistes, lors de travaux sur un aménagement cyclable (2ème question la plus mal notée, lors du dernier Baromètre des Villes Cyclables)
- Mettre en place une application permettant de signaler les petits problèmes quotidiens (panneau manquant/détérioré, marquage effacé, branches sur la voie, ...)
- Traiter les aménagements cyclables en même temps que les voies pour motorisés, lors du déneigement.

Joël Bruneau (Continuons Caen, Ensemble)

Un travail commun d'acculturation voirie / propreté sera poursuivi pour rendre ces points plus efficaces.

Gilles Deterville (CAEN au COEUR)

Il faut mettre de la cohérence dans le nettoiement des espaces publics Voirie voitures, espaces réservés aux vélo et trottoirs. Tous méritent la même considération.

Rudy l'Orphelin (Caen Écologiste et Citoyenne)

Pas de commentaire

Philippe Velten (A Caen, décidons nous-mêmes!)

Pas de commentaire

Aurélien Guidi (Caen en Commun)

Pas de commentaire

Action n°10

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. - proposer de nouveaux plans de circulation, en concertation avec les associations de quartiers.

- proposer que chaque quartier ait au moins une zone totalement piétonne, autour des commerces et/ou écoles.
- interdire la circulation motorisée aux abords des écoles, aux heures d'entrée/sortie.

Les applications comme Waze ont tendance à inciter les automobilistes à se rabattre sur des rues résidentielles, dès que les axes principaux sont embouteillés. Ces rues ne sont pas dimensionnées ni prévues pour encaisser un tel trafic, qui met en danger les riverains. Il faut donc "casser" cela, en empêchant physiquement (sens uniques, rues en boucle, ...) le trafic routier de transit.

Joël Bruneau (Continuons Caen, Ensemble)

MAIS. Nous poursuivrons le travail avec les conseils de quartier au sujet des plans de circulation. Un bémol : la fermeture de la rue de l'école aux horaires d'entrée et sortie. Cela ne fera que reporter sur une rue plus importante les problèmes de congestion que nous rencontrons aux abords des écoles. Nous n'avons pas la certitude que la sécurité en soit améliorée. En revanche, un travail de report modal est à travailler (sensibilisation des habitants, aménagement des voies de circulation...), tout comme le strict respect du code de la route aux abords des établissements publics (écoles, crèches, etc.) : ne pas se garer sur trottoir, ne pas circuler rapidement, etc...

Gilles Deterville (CAEN au COEUR)

Je crois plutôt au zone 30 élargies à TOUTE la ville sauf quelques grands axes structurants.

Les abords des écoles doivent être traités en priorité.

Rudy l'Orphelin (Caen Écologiste et Citoyenne)

Pas de commentaire

Philippe Velten (A Caen, décidons nous-mêmes!)

Pas de commentaire

Aurélien Guidi (Caen en Commun)

Nous souhaitons renforcer la place des conseils de quartier dans notre démocratie locale. Pour nous c'est aux habitants de décider ce qu'ils veulent pour leur quartier.

Action n°11

Arrêter tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés. - Lister les projets routiers prévus/annoncés dans l'agglomération caennaise auxquels vous vous opposerez.

Pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, il est nécessaire de mettre fin dès maintenant aux politiques incitant encore plus au trafic motorisé, sous couvert de résoudre les embouteillages. Ces derniers ne pourront être résolus qu'en permettant au maximum de personnes de se déplacer autrement qu'en voiture.

Joël Bruneau (Continuons Caen, Ensemble)

Ces aménagements ne sont pas que des aménagements routiers. Par exemple, le projet de Boulevard Urbain Nord entre Hérouville et la Bijude comporte des pistes cyclables sécurisées. Elles permettront ainsi de relier de manière sécurisée le bourg de Cambes en Plaine et Lébisey.

Gilles Deterville (CAEN au COEUR)

Tout projet sans distinction me semble mal dit.

Certains projets mais trés limités s'il concourent à améliorer la sécurité de tous doivent pouvoir être examinés

Rudy l'Orphelin (Caen Écologiste et Citoyenne)

En cohérence, nous proposons l'abandon de l'ensemble des projets routiers et aéroportuaires afin de réaffecter les budgets vers les transports en commun et les mobilités douces. Nous limiterons le budget infrastructures à l'entretien de l'existant.

Philippe Velten (A Caen, décidons nous-mêmes!)

Pas de commentaire

Aurélien Guidi (Caen en Commun)

Nous sommes convaincus que de nouvelles infrastructures routières auraient pour conséquence de renforcer la place de l'utilisation de la voiture au quotidien. Hors comme précisé au point 7, nous souhaitons inciter à délaisser l'utilisation de la voiture.

Action n°12

Réaménager les avenues qui sont à 2×2 voies en 2×1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. - Lister les axes sur lesquels le nombre de voies sera revu à la baisse (dans le cadre de votre Plan Vélo, le cas échéant), et à quelle échéance.

L'axe Bd. Dunois/Detolle/Guillou est un "mini-périphérique" dans la ville, créant une coupure forte entre le centre-ville qu'il encercle, et les quartiers périphériques. Qui plus est, cet axe au trafic important est aussi une source de nuisances (bruits, pollution) pour les riverains.

Joël Bruneau (Continuons Caen, Ensemble)

Nous avons déjà débuté cette action sous notre mandat avec le Bd Harris par exemple, ou encore la rue de Rouen (qui est passée de 3 voies à 1 voie). L'exemple que vous citez sera étudié dans le cadre d'une ligne de transports en commun en site propre Est - Ouest.

Les autres axes seront étudiés au fur et à mesure des déploiements de projets cyclables ou de transports.

Gilles Deterville (CAEN au COEUR)

Les grands boulevards et avenues actuellement en 2 X 2 voies semblent indiqués pour un tel traitement.

Priorité d'abord aux axes où les mesures concernant le bruit démontrent l'urgence à agir.

Rudy l'Orphelin (Caen Écologiste et Citoyenne)

Pas de commentaire

Philippe Velten (A Caen, décidons nous-mêmes!)

Pas de commentaire

Aurélien Guidi (Caen en Commun)

Pas de commentaire

Action n°13

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. - Lister les zones 30 prévues dans la mandature, et le périmètre couvert par chacune.

- Indiquer les changements physiques qui y seront apportés (réduction de la chaussée, aménagements cyclables, couloirs de bus,...)
- généraliser les double-sens cyclables, correctement signalés (panneaux et marquages au sol)

Les nouvelles zones 30 créées dans Caen n'en ont parfois que le nom : le manque d'infrastructures physiques forçant à ralentir (chicanes, dos d'ânes/coussins berlinois, ...) fait que la vitesse y reste souvent plus élevée que la limite autorisée.

Joël Bruneau (Continuons Caen, Ensemble)

Notre majorité a voté en 2015 un plan zone 30 visant à passer 80% du linéaire de voirie de Caen en zone 30 km/h. Et nous avons débuté ce déploiement en lien avec les conseils de quartier.

Contrairement à la zone 30 Haie Vigné, réalisée par la précédente majorité (qui ne comporte aucun aménagement intérieur), nous avons réalisé à l'intérieur des zones 30 des aménagements visant à baisser la vitesse des véhicules : stationnements en chicane, sas voiture permettant aux piétons une réduction de la distance de traversée et empêchant les voitures de se croiser siultanément, plateaux, etc...

Nous poursuivrons cette politique de déploiement.

Gilles Deterville (CAEN au COEUR)

Reponse déjà faite plus haut à cette question

Rudy l'Orphelin (Caen Écologiste et Citoyenne)

Notre programme :

- Achever la piétonnisation du centre ancien (place Saint-Sauveur, rue des croisiers, rue Demolombe, place Letellier notamment) sous 24 mois. Piétonniser les quais Hamelin et Meslin pour créer une liaison douce prairie-presqu'île.
- Généraliser les zones 30 par des aménagements dédiés afin d'en garantir le respect.
- Achever la généralisation de l'ouverture des couloirs de bus aux vélos, des doubles sens cyclables, des cédez-le-passage cyclistes et des sas à vélos aux feux.

Philippe Velten (A Caen, décidons nous-mêmes!)

Pas de commentaire

Aurélien Guidi (Caen en Commun)

Transformer en zone piétonne, en concertation avec les associations locales, le cœur de chaque quartier (en incluant les commerces, écoles, parcs,...)..

Joël Bruneau (Continuons Caen, Ensemble)

A étudier au cas par cas en concertation avec les conseils de quartier.

Gilles Deterville (CAEN au COEUR)

Oui là où c'est possible

Rudy l'Orphelin (Caen Écologiste et Citoyenne)

Dans notre programme :

- Engager le réaménagement urbain des abords des écoles et autres établissements scolaires (piétonnisation des abords, création d'abris, encadrement des flux de voitures lors des entrées et sorties d'école, report du dépose minute sur des aires de stationnement court plus loin des écoles).
- Engager un appel à projets citoyens pour réinventer les places à Caen aujourd'hui à l'état de parking, de carrefour ou de rond-point

Philippe Velten (A Caen, décidons nous-mêmes!)

Pas de commentaire

Aurélien Guidi (Caen en Commun)

Pas de commentaire

Action n°15

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Joël Bruneau (Continuons Caen, Ensemble)

C'est ce que notre majorité a fait depuis 2014.

Gilles Deterville (CAEN au COEUR)

Cette politique engagée il y à 10 ans a montré son efficacité.

Rudy l'Orphelin (Caen Écologiste et Citoyenne)

Notre programme:

- Achever la généralisation de l'ouverture des couloirs de bus aux vélos, des doubles sens cyclables, des cédez-le-passage cyclistes et des sas à vélos aux feux.

Philippe Velten (A Caen, décidons nous-mêmes!)

Pas de commentaire

Aurélien Guidi (Caen en Commun)

Et développer la sensibilisation des automobilistes à l'usage du vélo.

Action n°16

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. - Former les écoliers au savoir-rouler avec les autres acteurs concernés : enseignants, associations

- Mettre en place des vélobus dans les quartiers, en lien avec les parents d'élèves et les établissements scolaires.

Joël Bruneau (Continuons Caen, Ensemble)

MAIS. Un bémol : la fermeture de la rue de l'école aux horaires d'entrée et sortie. Cela ne fera que reporter sur une rue plus importante les problèmes de congestion que nous rencontrons aux abords des écoles. Nous n'avons pas la certitude que la sécurité en soit améliorée.

Plus que des vélosbus (qui comme les Pédibus ne fonctionnent que sur le volontariat de quelques parents ce qui les rend peu résilient), ce sont des aménagements sécurisés qui permettront d'aller à l'école en vélo.

Pour l'apprentissage du vélo, nous étudierons la possibilité de développer une piste de vélo école dans chaque quartier ou, à défaut, dans chaque Pole de Vie de Quartier.

Gilles Deterville (CAEN au COEUR)

Restreindre oui déjà répondu plus haut LA formule du PEDIBUS est aussi à encorager

Rudy l'Orphelin (Caen Écologiste et Citoyenne)

Notre programme:

- Engager le réaménagement urbain des abords des écoles et autres établissements scolaires (piétonnisation des abords, création d'abris, encadrement des flux de voitures lors des entrées et sorties d'école, report du dépose minute sur des aires de stationnement court plus loin des écoles).
- Soutenir le développement des pédibus et des vélobus par la mise en place d'un accompagnement des acteurs et l'installation d'une signalisation dédiée.

Philippe Velten (A Caen, décidons nous-mêmes!)

Mise en place d'opérations « permis piéton » / « permis vélo » dans toutes les écoles m.

Aurélien Guidi (Caen en Commun)

Nous proposons d'expérimenter le "S'Cool Bus" pour le ramassage scolaire.

Action n°17

Mener une réflexion sur la place du stationnement.

Joël Bruneau (Continuons Caen, Ensemble)

C'est une réflexion permanente. Pour rappel, 300 places de stationnements ont été supprimées en centre ville depuis le début de mandat (République, projet Tram...).

Gilles Deterville (CAEN au COEUR)

Oui mais réflexion qui ne peut pas être dissociée du fait que l'on a aujourd'hui un délégataire su stationnement en ouvrage Aucun nouvel ouvrage souterrain ne doit être envisagé à CAEN.

Rudy l'Orphelin (Caen Écologiste et Citoyenne)

Pas de commentaire

Philippe Velten (A Caen, décidons nous-mêmes!)

Pas de commentaire

Aurélien Guidi (Caen en Commun)

A terme nous souhaitons réduire l'emprise du stationnement sur l'espace public.

Action n°18

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

- développer les parkings-relais/parkings de covoiturages aux entrées de Caen
- mettre en place des transports en commun et des aménagements cyclables depuis chaque parking-relais vers l'intérieur de Caen

Joël Bruneau (Continuons Caen, Ensemble)

Nous l'avons initié sur ce mandat. La navette gratuite centre ville répond à cet objectif. Nous prévoyons d'en développer d'autres.

Gilles Deterville (CAEN au COEUR)

L'échec des parkings relais depuis 20 ans sur notre agglo interroge. Il faut reprendre cette question.

La mise en place du nouveau TRAM n'a rien réglé de ce point de vue.

Rudy l'Orphelin (Caen Écologiste et Citoyenne)

Pas de commentaire

Philippe Velten (A Caen, décidons nous-mêmes!)

En lien avec la gratuité des transports en commun oui!

Aurélien Guidi (Caen en Commun)

Pas de commentaire

Action n°19

Offrir du stationnement vélo sécurisé - Continuer le déploiement des parkings vélos sécurisés, dans et aux abords de Caen, en lien avec les parkings-relais et les transports en commun., en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Joël Bruneau (Continuons Caen, Ensemble)

C'est une politique que notre majorité a initié. Il n'existait en 2014 que des arceaux vélos non couverts. Nous avons aménagé les parkings souterrains afin qu'ils disposent d'arceaux, avons déployé les abris couverts ainsi que les vélos-parks sécurisés. Nous poursuivrons cette dynamique.

Gilles Deterville (CAEN au COEUR)

Nous proposons 20 gares à vélo sur des noeuds stratégiques de notre ville

Rudy l'Orphelin (Caen Écologiste et Citoyenne)

Nous souhaitons multiplier les abris vélos et garages sécurisés, ainsi que les arceaux de stationnement.

Philippe Velten (A Caen, décidons nous-mêmes!)

Pas de commentaire

Aurélien Guidi (Caen en Commun)

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. - Continuer le déploiement d'arceaux vélo, dans les quartiers périphériques, et les zones non couvertes en général.

Le nombre d'arceaux à vélos, bien qu'en augmentation, reste très largement insuffisant, notamment aux abords des lieux attirant du public en nombre (bars, restaurants, établissements scolaires, commerces, ...).

Joël Bruneau (Continuons Caen, Ensemble)

Pas de commentaire

Gilles Deterville (CAEN au COEUR)

Le nombre idéal s'il existe devrait être précisé. Nous ne partons pas de RIEN mais beaucoup reste à faire sur les grands générateurs de foules.

Rudy l'Orphelin (Caen Écologiste et Citoyenne)

Pas de commentaire

Philippe Velten (A Caen, décidons nous-mêmes!)

Installer plus d'infrastructures pour attacher son vélo dans le centre ville comme au l'extérieur est une nécessité car manquante ou insuffisante aujourd'hui dans de nombreux lieux (parfois très fréquentés)...

Aurélien Guidi (Caen en Commun)

Pas de commentaire

Action n°21

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Les écoles sont aujourd'hui inégalement équipés en locaux pour que les élèves puissent ranger leur vélo/trottinettes. Afin d'inciter les parents à amener leurs enfants de cette façon, il est important de leur garantit un espace sécurisé, abrité et bien identifié.

Joël Bruneau (Continuons Caen, Ensemble)

Une fois de plus, c'est une politique que nous avons initié sur notre mandat : un diagnostic sur l'ensemble des écoles des offres de stationnement des vélos et des trottinettes. Nous déployons régulièrement des trotta-box et des arceaux dans les écoles. Nous bouclerons le programme sur le mandat 2020-2026.

Gilles Deterville (CAEN au COEUR)

Vérifier combien d'écoles sont actuellement équipées.

Rudy l'Orphelin (Caen Écologiste et Citoyenne)

Pas de commentaire

Philippe Velten (A Caen, décidons nous-mêmes!)

Pas de commentaire

Aurélien Guidi (Caen en Commun)

Pas de commentaire

Action n°22

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

- en appliquer dès à présent le décret n° 2015-808 du 2 juillet 2015

Joël Bruneau (Continuons Caen, Ensemble)

Nous avons déjà débuté, de nombreux passages piétons ont déjà fait l'objet de ces modifications (certes pas toujours en déployant des arceaux). Nous poursuivrons.

Gilles Deterville (CAEN au COEUR)

Respecter la loi me semble la moindre des choses.

Notre souci de protéger les plus faibles c'est à dire les piétons va dans ce sens.

Rudy l'Orphelin (Caen Écologiste et Citoyenne)

Mesure de bon sens amorcée en 2010 à Caen et qu'il faudra généraliser dès le début du prochain mandat.

Philippe Velten (A Caen, décidons nous-mêmes!)

Pas de commentaire

Aurélien Guidi (Caen en Commun)

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Joël Bruneau (Continuons Caen, Ensemble)

C'est notre majorité qui a voté une modification du PLU. Le PLU voté par l'ancienne majorité prévoyait des locaux vélos qui ne répondent qu'au code de la construction. Notre modification de PLU a pour conséquence des locaux vélos 2 fois plus grands! La politique cyclable débute chez l'habitant.

Gilles Deterville (CAEN au COEUR)

Intégrer OUi mais la proportion reste à définir au cas pas cas.

Rudy l'Orphelin (Caen Écologiste et Citoyenne)

Pas de commentaire

Philippe Velten (A Caen, décidons nous-mêmes!)

Pas de commentaire

Aurélien Guidi (Caen en Commun)

Pas de commentaire

Action n°24

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Le centre-ville piétonnier, ainsi que les commerces situés en cœur de quartier, sont encore trop souvent desservis par des camions, qui gênent la circulation des piétons et cyclistes, voire les mettent en danger (rues étroites)

Joël Bruneau (Continuons Caen, Ensemble)

Nous avons début ce travail avec la SCOP ToutEnVélo. A poursuivre.

Gilles Deterville (CAEN au COEUR)

Si cette formule est possible ...pourquoi pas. Je doute qu'elle le soit partout et pour tout type de livraisons

Rudy l'Orphelin (Caen Écologiste et Citoyenne)

Notre programme prévoit de mettre en œuvre une véritable stratégie logistique facilitant la livraison de marchandises à vélo pour le dernier kilomètre.

Philippe Velten (A Caen, décidons nous-mêmes!)

Pas de commentaire

Aurélien Guidi (Caen en Commun)

Pas de commentaire

Action n°25

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Le faire en lien avec les acteurs locaux en y consacrant des moyens par exemple en aidant les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école, (en draisiennes pour les plus petits), et en réalisant des abris de stationnement vélo grâce au programme Alvéole (stationnement pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%).

Joël Bruneau (Continuons Caen, Ensemble)

Nous avons débuté ce travail en équipant des écoles notamment. Comme évoqué précédemment, nous étudierons la possibilité de mettre en oeuvre des pistes vélos écoles dans les différents quartiers de la ville afin que les écoles puissent facilement s'y rendre.

Gilles Deterville (CAEN au COEUR)

Pas de commentaire

Rudy l'Orphelin (Caen Écologiste et Citoyenne)

Nous renforcerons les programmes d'apprentissage du vélo à l'école en s'assurant que les établissements disposent des moyens de les mener dans de bonnes conditions.

Philippe Velten (A Caen, décidons nous-mêmes!)

Pas de commentaire

Aurélien Guidi (Caen en Commun)

Nous souhaitons également promouvoir l'usage du vélo auprès des adultes.

Action n°26

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Joël Bruneau (Continuons Caen, Ensemble)

Pas de commentaire

Gilles Deterville (CAEN au COEUR)

Il faut en estimer le montant et définir des priorités entre ecoles

Rudy l'Orphelin (Caen Écologiste et Citoyenne)

Pas de commentaire

Philippe Velten (A Caen, décidons nous-mêmes!)

Pas de commentaire

Aurélien Guidi (Caen en Commun)

Pas de commentaire

Action n°27

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

- créer un partenariat avec la Maison du Vélo, pour la formation et l'apprentissage du vélo.

Joël Bruneau (Continuons Caen, Ensemble)

Cette idée a déjà été évoquée avec la Maison du Vélo. Des pistes vélos écoles dans les quartiers (projet à l'étude déjà évoqué avec certains acteurs) répondrait à cet objectif.

Gilles Deterville (CAEN au COEUR)

La ville ne peut pas tout toute seule. Les partenariats sont à trouver en effet

Rudy l'Orphelin (Caen Écologiste et Citoyenne)

Dans notre programme :

- Soutenir et renforcer les missions de la Maison du vélo : vélo-école, tourisme, activités économiques et culturelles et différents services.

Philippe Velten (A Caen, décidons nous-mêmes!)

Pas de commentaire

Aurélien Guidi (Caen en Commun)

Pas de commentaire

Action n°28

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Au quotidien.

Joël Bruneau (Continuons Caen, Ensemble)

Ce nombreux élus de notre majorité se déplace à vélo. Tout le temps pour certains. De temps en temps pour d'autres.

Gilles Deterville (CAEN au COEUR)

C'est un choix personnel. Laissons le choix de bus et tram apparaître aussi souhaitale

Rudy l'Orphelin (Caen Écologiste et Citoyenne)

Les candidats de la liste Caen écologiste et citoyenne sont pour la plupart des convaincus du vélo. Rudy L'Orphelin et Alexandra Beldjoudi (binôme tête de liste) se déplacent d'ores et déjà dans Caen par ce biais. Nous nous attacherons à continuer cette pratique !

Philippe Velten (A Caen, décidons nous-mêmes!)

Pas de commentaire

Aurélien Guidi (Caen en Commun)

Je me déplace déjà à vélo pour mes déplacements quotidiens, je n'envisage pas de changer ma pratique.

Action n°29

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Joël Bruneau (Continuons Caen, Ensemble)

C'est déjà en partie le cas pour l'entretien des espaces verts. A développer.

Gilles Deterville (CAEN au COEUR)

Le CCAS peut en effet etre le 1er à tester cette formule pour la livraison des repas chez les personnes âgées.

Rudy l'Orphelin (Caen Écologiste et Citoyenne)

Dans notre programme :

- Garantir l'exemplarité de Caen et de Caen la Mer en limitant les déplacements professionnels en voiture aux trajets pour lesquels il n'existe pas d'alternative.

Cet élément de notre programme se traduira par une réflexion menée avec les agents afin d'optimiser leurs déplacements professionnels et domicile-travail : limiter l'usage de la voiture et encourager les mobilités alternatives. Dans ce cadre, la livraison en vélo-cargo peut constituer une alternative pertinente.

Philippe Velten (A Caen, décidons nous-mêmes!)

Pas de commentaire

Aurélien Guidi (Caen en Commun)

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Joël Bruneau (Continuons Caen, Ensemble)

La collectivité accompagne déjà ces initiatives. Néanmoins, ces solutions sur lesquels beaucoup d'espoirs sont portés (plus faciles à imaginer qu'à mettre en place) sont peu résiliantes car elles ne reposent que sur quelques parents motivés. Le développement d'axes sécurisés permettra un meilleur report modal.

Nous avons également proposé des « Chemins des Ecoliers » en concertation avec les écoles. Nous poursuivrons.

Gilles Deterville (CAEN au COEUR)

Des expériences existent déjà. L'initiative doit venir des parents eux-mêmes et la ville devra venir les soutenir.

Rudy l'Orphelin (Caen Écologiste et Citoyenne)

Dans notre programme :

- Soutenir le développement des pédibus et des vélobus par la mise en place d'un accompagnement des acteurs et l'installation d'une signalisation dédiée.

Philippe Velten (A Caen, décidons nous-mêmes!)

Pas de commentaire

Aurélien Guidi (Caen en Commun)

Voir réponse à la question 16.

Action n°31

Créer une "journée sans voiture".

Joël Bruneau (Continuons Caen, Ensemble)

Nous proposons qu'un dimanche par mois, le quai de Juillet et la Promenade de Sévigné soient « sans voiture », créant ainsi une promenade piétons / vélos depuis la Presqu'île jusqu'à la Prairie et à la vallée de l'Orne.

Gilles Deterville (CAEN au COEUR)

Oui le 1er dimanche du mois par exemple sur TOUT le centre ville au sens large peut être prévu

Rudy l'Orphelin (Caen Écologiste et Citoyenne)

Et même plusieurs...

Philippe Velten (A Caen, décidons nous-mêmes!)

Pas de commentaire

Aurélien Guidi (Caen en Commun)

Pas de commentaire

Action n°32

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Le stationnement sauvage, notamment aux abords des écoles lors des entrées/sorties, près de la gare lors de l'arrivée des trains depuis Paris, près du Zénith ou du stade d'Ornano lors d'événéments attirant beaucoup de monde, mettent en danger les piétons et cyclistes, à commencer par ceux-là même qui se rendent sur ces lieux!

Joël Bruneau (Continuons Caen, Ensemble)

Des équipes sont envoyées régulièrement sur ces secteurs. Néanmoins, tous les agents de la Police Municipale ne sont pas habilités à verbaliser du stationnement dangereux. Les ASVP par exemple (les plus nombreux) ne sont autorisés qu'à contrôler du dépassement sur case. Il y a certes nécessité à renforcer les contrôles mais aussi à communiquer sur le danger que représente le stationnement sauvage.

Gilles Deterville (CAEN au COEUR)

Evidemment.. Là encore faire RESPECTER la loi semble la moindre des choses.

Rudy l'Orphelin (Caen Écologiste et Citoyenne)

Dans notre programme :

- Assurer le respect des règles de stationnement en luttant activement contre le stationnement sauvage (trottoirs, pistes cyclables, places piétonnes, voies bus).
- Créer une section environnementale au sein de la police municipale

Philippe Velten (A Caen, décidons nous-mêmes!)

Pas de commentaire

Aurélien Guidi (Caen en Commun)

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Joël Bruneau (Continuons Caen, Ensemble)

Nous avons déjà beaucoup utilisé les moyens de communication institutionnels pour cela. Nous poursuivrons. Par ailleurs, nous lancerons, une fois par an, une grande campagne de sensibilisation à l'usage du vélo pour en vanter les avantages (rapidité, santé, etc.).

Gilles Deterville (CAEN au COEUR)

OUI à condition d'intégrer aussi l'intérêt des piétons dans cette communcation.

Rudy l'Orphelin (Caen Écologiste et Citoyenne)

Proposition essentielle qui accompagnera la généralisation de ces dispositions du code de la route sur la ville.

Philippe Velten (A Caen, décidons nous-mêmes!)

Pas de commentaire

Aurélien Guidi (Caen en Commun)

En lien avec le point 15.

Commentaires généraux

Joël Bruneau (Continuons Caen, Ensemble)

Pas de commentaire

Gilles Deterville (CAEN au COEUR)

Notre ville bien qu'ayant une 3ème place apparemment flatteuse a encore beaucoup de progrès à accomplir pour améliorer la place du VELO à CAEN et son agglomération.

Les règles de base selon nous :

SANCTUARISER UN BUDGET VELO SUR 6 ANS

CONCERTATION PERMANENTE ENTRE USAGERS ASSOCIATIONS ET SERVICES MUNICIPAUX

NE JAMAIS DISSOCIER DANS NOS ACTIONS, L'INTERET DES PIETONS ET CELUI DES CYCLISTES.

Rudy l'Orphelin (Caen Écologiste et Citoyenne)

Pas de commentaire

Philippe Velten (A Caen, décidons nous-mêmes!)

Le vélo ne pourra prendre davantage de place que si nous désengorgeons la ville des voitures et véhicules motorisés. Il est donc essentiel de mettre en place la gratuité des transports en commun avec la possibilité pour les usagers de se garer à l'entrée de la ville pour ensuite se déplacer de manière plus écologique.

La sécurité des cyclistes sera ainsi plus sûre et le réseau cyclable pourra être développé correctement et logiquement entre tous les quartiers de la ville.

Aurélien Guidi (Caen en Commun)